

L'évaluation en EPS dans le Canton de Vaud à la lumière de la littérature scientifique

Annabelle Grandchamp¹, Grégory Quin²,

¹Haute Ecole Pédagogique du Canton de Vaud, Suisse ;

²Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne, Suisse

Correspondance : annabelle.grandchamp@hepl.ch

Dans de nombreux pays, l'éducation physique (EPS) est marquée ces dernières années par des réformes portant sur l'évaluation. Celles-ci révèlent d'abord l'insatisfaction ressentie par les professionnels et une volonté d'améliorer l'enseignement, mais elles sont elles-mêmes à l'origine de difficultés surajoutées, au moins au départ des réformes.

Sur ce point, les recherches internationales relèvent une pérennité des pratiques évaluatives en EPS (Hay & Penney, 2009), spécifiquement par la prédominance de formes traditionnelles d'évaluation, souvent critiquées par les analystes dans la mesure où elles ne répondent plus aux exigences pédagogiques actuelles (López-Pastor *et al.*, 2013). Plusieurs travaux pointent la confusion au sein de ces pratiques, notamment entre notation (évaluation certificative) et processus d'apprentissage (évaluation formative). Cette dernière, souvent présente dans les esprits et conceptions des enseignants d'EPS, est rarement mise en place dans les pratiques (Mougenot & Dugas, 2014). Pour certains, ce constat provient d'une part du fait que les questions relatives aux fonctions et objets d'apprentissage sont peu explicitées, d'autre part du fait que l'EPS passe davantage pour une activité qu'un objet d'apprentissage (Leirhaug & MacPhail, 2015).. Les auteurs pointent la persistance de tensions pour certains enseignants d'EPS ainsi qu'un décalage entre leurs intentions et ce qu'ils mettent en œuvre. De nouvelles approches « alternatives » constituent peut-être une réponse aux difficultés vécues par les enseignants et les injustices perçues par les élèves, grâce à une évaluation « pour les apprentissages » (*assessment for learning*) (López-Pastor, Kirk, Lorente-Catalan, MacPhail, & Macdonald, 2013).

L'EPS dans le canton de Vaud a connu récemment une réforme marquée par l'introduction d'évaluations cantonales normalisées en 2015. Ce contexte constitue un champ d'étude intéressant dans la mesure où l'évaluation en EPS est sommative, non certificative (Lentillon-Kaestner, Allain, Deriaz, & Voisard, 2018), offrant *a priori* un terrain favorable à l'implantation d'une évaluation formative, voire formatrice.

Références bibliographiques :

Hay, P., & Penney, D. (2009). Proposing conditions for assessment efficacy in physical education. *European Physical Education Review*, 15(3), 389-405.

- Leirhaug, P. E., & MacPhail, A. (2015). 'It's the other assessment that is the key': three Norwegian physical education teachers' engagement (or not) with assessment for learning. *Sport, Education and Society*, 20(5), 624-640.
- Lentillon-Kaestner, V., Allain, M., Deriaz, D., & Voisard, N. (2018). *Noter en éducation physique ? Incidences sur l'enseignement et les élèves*. Louvain-la-Neuve: Éditions EME.
- López-Pastor, V. M., Kirk, D., Lorente-Catalan, E., MacPhail, A., & Macdonald, D. (2013). Alternative assessment in physical education: a review of international literature. *Sport, Education and Society*, 18(1), 57-76.
- Mougenot, L., & Dugas, E. (2014). Formation et pratique des enseignants: Regard porté sur l'évaluation en EPS. *Spiral-E - Revue de Recherches en Éducation*, 53, 67-83.

Mots clés : Education physique, Evaluation sommative, évaluation formative, Réforme.